

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/47

10 décembre 1996

(96-5217)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: français

TUNISIE

Déclaration de S.E. M. Mondher Zenaïdi Ministre du commerce

C'est pour moi un grand honneur de m'adresser aujourd'hui à la première Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce et de vous transmettre les salutations et les meilleurs vœux de succès du Président Zine El Abidine Ben Ali, Président de la République tunisienne.

Il m'est agréable, en premier lieu, de rendre un vibrant hommage au gouvernement et au peuple de Singapour pour l'accueil chaleureux, la bienveillante hospitalité et le souci de perfection constamment apporté à l'organisation de cette Conférence.

Il me plaît également d'exprimer au nom de mon gouvernement mes remerciements et mes félicitations au Directeur général de l'OMC et à ses collaborateurs pour leur dévouement, leur compétence et le sens de responsabilité qui les animent.

Mes remerciements s'adressent aussi aux Membres de l'OMC et particulièrement aux pays africains frères pour les marques de considération et de confiance qu'ils ont témoignées à l'endroit de mon pays en le choisissant comme représentant de l'Afrique au bureau de la Conférence.

Cet événement revêt une importance toute particulière pour la Tunisie qui, après avoir adhéré au GATT en 1990, a pris l'initiative de ratifier l'Accord de l'OMC dès janvier 1995 et a entrepris les actions nécessaires pour mettre en oeuvre les Accords de Marrakech.

Dans la même ligne d'actions, elle entend apporter sa contribution à la réussite de cette Conférence dans une démarche agissante de concertation et de dialogue.

La Tunisie a entrepris depuis le changement qu'elle a connu le 7 novembre 1987, et parallèlement aux réformes politiques globales, une profonde restructuration économique et sociale, touchant à la fois l'investissement, le commerce, la fiscalité, le système financier, la privatisation et les ressources humaines.

Dans cette démarche globale visant la réalisation du développement intégral et une meilleure participation à l'activité économique mondiale, la Tunisie a opté pour le libéralisme économique et l'encouragement de l'initiative privée dans tous les rouages de l'économie.

La progressivité de l'action de mise en oeuvre, la complémentarité et l'interdépendance entre les différentes composantes des réformes, la concertation entre toutes les forces vives de la nation ainsi que l'harmonie, l'équilibre et la juste corrélation entre la dimension économique et sociale des réformes ont été à la base du succès de l'expérience de la Tunisie.

A la faveur de ces différentes réformes, qui se complètent les unes les autres, la Tunisie a pu réaliser des résultats encourageants à tous les niveaux: la croissance, la diversification de la production, le niveau de l'endettement, les exportations, la réduction des pressions sur la balance des paiements, l'équilibre des finances publiques et l'inflation.

C'est sur cette base que la Tunisie a entrepris avec confiance la mise en oeuvre des Accords de l'OMC et qu'elle a été la première, dans la rive sud de la Méditerranée, à conclure un accord d'association avec l'Union européenne, notre premier partenaire économique.

Fidèle à sa démarche graduelle, la Tunisie s'est accordé une période transitoire pour mettre en application un vaste programme de mise à niveau globale destiné à accroître la compétitivité de son économie et lui permettre de relever les défis de l'ouverture totale.

Le renforcement de la capacité de l'entreprise à affronter la concurrence internationale demeure

Consciente de la complexité et de la sensibilité de certains thèmes que d'aucuns tentent d'inclure dans le programme futur de l'OMC, la Tunisie est favorable à l'initiation de tout processus permettant d'approfondir la réflexion, de se préparer suffisamment à l'avance et de tenir compte des préoccupations légitimes des pays en développement surtout africains.

Je tiens, au terme de ma déclaration, à insister sur la nécessité de faciliter l'adhésion à notre Organisation des nouveaux pays candidats afin de confirmer son caractère universel et leur permettre de participer pleinement à la libéralisation et au développement des échanges commerciaux internationaux.